

Adresse de la société populaire de Saignes (Cantal), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saignes (Cantal), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 135;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21978_t1_0135_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

res, des hommes aient été assez audacieux et assez scélérats pour tramer la perte de la République; elle félicite la Convention nationale d'avoir précipité les tyrans et conservé aux Français le dépôt précieux de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La sté popul. de Privas, à la Conv.; Privas, 17 therm. II*] (2)

Paix aux peuples, guerre aux tyrans !
Représentans de la nation,

Dans le moment où les armées de la République remportent des victoires signalées sur les esclaves des tyrans coalisés, dans le moment où le germe des factions paraissoit éteint, un horrible complot se tramait dans le silence pour dissoudre la Convention nationale, assassiner ses membres et substituer au règne de l'égalité et de la liberté une odieuse dictature, un tyranique triumvirat et ramener en France sous d'autres noms le plus affreux despotisme. Le génie de la liberté a déjoué ces affreux complots. C'est au sein même de la Convention que les mandataires infidèles qui les avaient formés ont été arrêtés et la hache nationale a délivré la patrie de ces nouveaux Catilinas qui dans leurs projets insensés voulaient l'asservir.

Braves gardes nationales parisiennes ! Valeureux canoniers qui, fidèles à la liberté, vous (sic) avés su résister aux séductions perfides de votre indigne commandant et d'une municipalité dont une partie des membres était corrompue, par vous la République a été sauvée et les traîtres ont subi la peine due à leurs forfaits. S. et F., vive la République, vive la Convention ! Les membres composant le bureau : BOUVIÉ (présid.), GARNIER (secrét.), CHOPIN (secrét.).

18

La société populaire de Saignes, district de Mauriac, département du Cantal, informe la Convention nationale qu'à la nouvelle de la punition des traîtres les cris de la victoire se sont fait entendre parmi les membres; l'invite à continuer de frapper les traîtres et jure de ne connoître qu'elle pour point de ralliement.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*La sté popul. de Saignes, à la Conv.; s.d.*] (4)

Représentans,

Les cris de la victoire se sont faits entendre parmy nous à l'annonce de l'exécution de l'arrêt

(1) P.V., XLIII, 248.

(2) C 316, pl. 1267, p. 42. Mentionné par Bⁱⁿ, 2 fruct.

(3) P.V., XLIII, 248.

(4) C 316, pl. 1267, p. 43. Mentionné par Bⁱⁿ, 2 fruct.; J. Sablier, n° 1503 (orthographié Seine).

de mort contre les sélérats qui avaient conçu le projet criminel de vous dissoudre pour usurper le pouvoir souverain.

Continuez, représentans, à lancer du haut de la Montagne la foudre exterminatrice des ennemis du peuple. Comptez parmi les votes de félicitation que vous doit la France entière pour vos travaux des 9 et 10 thermidor la voix des sans-culottes du canton de Saignes qui renouvellent aujourd'hui entre vos mains le serment qu'ils ont mainte fois prêté de confiance absolue en vos décrets et de dévouement sans bornes pour le maintien de la République une et indivisible.

BARRIER (secrét.), MESSARD (?) (secrét.), et 50 autres signatures.

19

La société populaire de Mirepoix (1) applaudit à l'énergie que la Convention nationale a déployée contre l'atroc Maximilien Robespierre et complices, proteste de son dévouement aux principes éternels de la liberté et de l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La sté régénérée des sans-culottes de Mirepoix, à la Conv.; Mirepoix, 21 therm. II*] (3)

Citoyens représentans,

Grâces vous soient rendues d'avoir fait tomber sous le glaive de la loi la tête de l'atroc Maximilien Robespierre et celles de ses principaux complices. Les monstres ! Ils vouloient égorger la Convention nationale, démembrer la France, y faire rentrer les émigrés et nous rendre à l'esclavage. Mais tout ennemi de la patrie a beau faire, tous ses complots se briseront toujours contre votre majorité qui est un exemple de la perfection humaine, comme l'a fort bien dit le traître Couthon en prononçant sans s'en douter son arrêt de mort.

Continués à parcourir d'un pas révolutionnaire votre glorieuse carrière et ne quittés votre poste qu'après avoir posé le gouvernement républicain sur des bases inébranlables. Notre confiance, notre amour et notre respect vous sont acquis à jamais. S. et F. !

CLAUZEL (présid.), MARQUIÉ (secrét.), ALIBERT (secrét.).

(1) Ariège.

(2) P.V., XLIII, 248.

(3) C 316, pl. 1267, p. 44. J. Sablier, n° 1503; Ann. patr., n° DXCIV. Mentionné par Bⁱⁿ, 2 fruct.